



Cerema



Réunion club Sécurité Routière et Exploitation du 25 septembre 2019

Compte rendu

Rédacteur : Mathis BELTRAMI

Sommaire

Réunion du 25 septembre 2019.....	3
Participants.....	3
Ordre du jour.....	3
Compte-rendu.....	4
Diffusion du compte-rendu.....	4
Présentation de la journée.....	4
Présentation du SER.....	4
<i>Discussion</i>	4
Évaluation d'un système de comptage sur A86.....	5
<i>Discussion</i>	5
Tours de table.....	5
<i>Discussion 1</i>	6
<i>Discussion 2</i>	6
Point d'actualité.....	7
Présentations entreprises.....	7
Points divers.....	8
<i>Sujets futurs</i>	8
<i>Journée technique 2020</i>	8
Prochaines rencontres du club métier.....	9
14/05/20.....	9

Réunion du 25 septembre 2019

Participants

La liste des participants est la suivante :

Adham Aly	SER	François Cyril	Pref.73
Aliaga Frédéric	CEREMA CE	Ghestem Sandra	Pref.43
Bacelar Alexis	CEREMA CE	Henriot Jean	CD 74
Beltrami Mathis	CEREMA CE	Herve Elise	CD 38
Bernagaud Anne-Sarah	CEREMA CE	Masclaux Thierry	CD 43
Berruyer Loic	Méto.Grenoble	Pele Nicolas	CEREMA CE
Cousin Marie-George	Pref.73	Reynier Gregory	CD 07
Chargros Paul	CD 69	Souvignet Aurélie	CD 43
Daprile Emmanuelle	CD 71	Veyrat Thierry	Pref.38
Decouzon Florence	CEREMA CE	Villie Eric	CEREMA CE
Dethe Xavier	CD 39	Arnaud Demaison	Logiroad
Duranton Pascal	CD 42	Radia Rahmouni	Coros
Fournier Frédéric	Pref.42	Serge Ribeiro	Coros

Ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

Horaire	Thème	Intervenant
9h – 9h15	Accueil	
9h15 – 9h30	Présentation de la journée	Animateurs du club : CD 71 – Emmanuelle Daprile Cerema-CE – Mathis Beltrami Cerema-CE – Alexis Bacelar
9h30 – 10h15	Présentation du SER	Président du SER – Aly Adham
10h15 – 11h	Logiciels OD Record et OD soft	Sté logiroad – Arnaud Demaison
11h – 11h30	Évaluation d'un système de comptage d'occupant sur A86	Cerema CE – Alexis Bacelar
11h30 – 12h45	Tour de table : 1. Implications du relèvement des vitesses à 90 km/h 2. Les impacts de la nouvelle réglementation sur les manifestations sportives	Ensemble
12h45 – 14h15	Pause repas – Buffet offert	Ensemble
14h15 – 15h	Logiciel de gestion du patrimoine routier	Sté Coros – Serge Ribeiro
15h – 15h15	Actualités + Questions diverses	Cerema-CE – Mathis Beltrami Cerema-CE – Alexis Bacelar
15h15 – 15h30	Conclusion de la journée – Agenda	Animateurs du club : CD 71 – Emmanuelle Daprile Cerema-CE – Mathis Beltrami Cerema-CE – Alexis Bacelar

Compte-rendu

Diffusion du compte-rendu

Le compte-rendu ainsi que les diaporamas projetés sont mis en ligne sur le site : www.cotita.fr/spip.php?rubrique108

Présentation de la journée

La journée s'est déroulée en deux parties. La première a consisté en des présentations des membres du club, la seconde partie en des présentations de matériels innovants par les entreprises.

Cette journée fait suite à la journée technique sur les « Leviers d'action en sécurité routière », qui s'est déroulée la veille.

Présentation du SER



Aly Adham, président du Syndicat des Équipements de la Route (SER) et vice-président de l'ASQUER, rappelle l'historique du syndicat, de sa fondation à aujourd'hui. Il indique que le SER fédère toutes les réflexions et que son but est de faire le lien entre les différents acteurs, en défendant une doctrine technique et réglementaire.

Discussion

Le Conseil Départemental de Haute-Savoie :

Le SER n'est à ce jour pas assez présent auprès des conseils départementaux, où nous déplorons une certaine solitude dans nos fonctions, avec peu d'information sur les nouvelles réglementations, la normalisation... de la part du ministère.

De plus, les publications que vous effectuez ne sont pas toujours très lisibles, étant un peu trop verticales.

→ réponse SER : Nous partageons ces constats, qui sont notamment dus aux différentes baisses d'effectifs des ministères. Nous avons une réflexion sur nos publications pour qu'elles soient adaptées aux attentes.

Le Conseil Départemental de la Loire ;

Nous rappelons aux participants qu'une journée a lieu annuellement à Paris concernant les actualités des équipements de la route avec un balayage des évolutions réglementaires.

Est-il possible de conserver des panneaux datant de 1994, s'ils sont encore en bon état ?

→ réponse SER : En 1994 il y a eu un mouvement particulier de renouvellement de la signalisation, je suis d'avis d'optimiser les mises à jour de signalisation actuelles. Il ne faut pas forcément renouveler à l'identique, il est nécessaire d'avoir une réflexion sur la lisibilité, la cohérence... et de contrôler les marquages et les niveaux de rétro réflexion des panneaux de nuit et par temps de pluie. La garantie des fabricants ne remplace pas les mesures.

Un participant :

Existe-t-il des solutions concrètes pour effectuer ces mesures ?

→ réponse Cerema : Lors de ces contrôles, il faut avoir une attention particulière sur l'homogénéité des rétro réflexions des panneaux.

Compte-rendu (suite)

→ réponse de la société COROS : Les fabricants proposent des prêts gratuits de matériel pour effectuer ce type de mesure. Nous rappelons que vous êtes également tenus de faire ce type de mesure afin de contrôler, de manière aléatoire, les produits que vous achetez. De notre côté, nous effectuons ce type de contrôle pour des collectivités, nous aimerions que les maîtres d'ouvrage le fassent également. Il est important de mesurer aussi la conformité du panneau quand il vient d'être installé.

→ réponse du SER :

Il est important d'avoir une base de données de gestion de patrimoine afin de faire des campagnes ciblées.

Évaluation d'un système de comptage sur A86



Alexis Bacelar (Cerema CE) présente le travail d'évaluation d'un capteur de contrôle du nombre d'occupants d'un véhicule. C'est la première fois que ce capteur a été évalué sur voie rapide (2 × 2 voies avec trafic proche des 100 000 veh/j).

Il est précisé que le capteur utilise l'infra rouge proche (non thermique), ce qui permet de voir de nuit et à travers des vitres teintées.

Plus il y a de personne dans le véhicule, plus le taux de détection diminue.

Le test montre un taux élevé de faux positifs, ce qui rend le dispositif non utilisable pour la verbalisation actuellement.

Actuellement la précision de l'appareil est bonne. Plus il y aura de cas différents rencontrés, plus le taux de bonne détection progressera (intelligence artificielle).

Actuellement la précision de l'appareil est bonne. Plus il y aura de cas différents rencontrés, plus le taux de bonne détection progressera (intelligence artificielle).

Discussion Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie :

Il ne peut pas y avoir de voie de covoiturage sans contrôle, dès lors, faut-il intégrer ce paramètre dès la base du projet ?

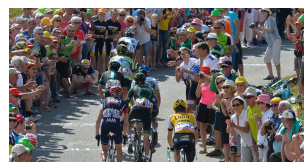
→ réponse du Cerema : Pour le moment, nous sommes en train de mettre en place les dispositifs. Des directives seront données prochainement à ce sujet.

Le Conseil Départemental du Rhône :

Comment se fait la détection ?

→ réponse du Cerema : La détection se fait par traitement d'images (forme du visage) puis il y a un apprentissage de la machine.

Tours de table



Suite aux différentes demandes des participants depuis la réorganisation du club, des temps d'échanges plus libres sont effectués avec différents tours de table.

Jean-Luc Haessig, du Conseil Départemental de l'Ardèche présente un fichier récapitulatif de la nouvelle réglementation sur les événements sportifs.

Le code de la route permet un usage temporaire de la chaussée.

Compte-rendu (suite)

Discussion 1 Un participant :

Qu'en est-il des événements de type caisses à savon ?

Il ressort que le Conseil Départemental doit être consulté, toute manifestation devant faire l'objet d'un dépôt de demande. Le rôle du Conseil Départemental est de s'insérer dans le dispositif.

Il est indiqué qu'en Isère c'est la Préfecture qui élabore son avis, après consultation des gestionnaires.

Le tour de table évolue ensuite sur une discussion autour de la gestion du 80-90 km/h dans les départements.

Discussion 2 Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie a externalisé une étude concernant les axes à repasser à 90 km/h afin de garantir un résultat impartial. Une présentation des résultats est programmée pour la prochaine réunion du club. Le département indique que le bureau d'études a accès à toutes les données concernant les mesures d'auscultation des chaussées, et qu'ils ont légèrement adapté les mesures proposées par le CNSR. Le bureau d'études n'a pas prévu de visites sur le terrain, se satisfaisant d'un travail sur ordinateur.



Le CCTP + BPU seront joints au compte-rendu.

Il est indiqué lors du tour de table que lorsqu'on diminue les vitesses, les créneaux de dépassement peuvent être raccourcis.

Le Conseil Départemental du Rhône conserve les zones à 70 km/h mais celles-ci sont de moins en moins respectées.

Les participants partagent le fait d'une multiplication des agglomérations limitées à 30 km/h, sans aménagements, ce qui occasionne des problèmes de crédibilités et d'acceptation.

Le Conseil Départemental de l'Ardèche rappelle le concept du plateau à 50 km/h qui pourrait être présenté aux maires souhaitant diminuer les vitesses pratiquées. De nombreux accidents impliquant des conducteurs avec des comportements très dangereux (alcool, stupéfiants...) sont recensés dans le département.

Ce sentiment général est partagé, en Isère, le facteur vitesse ressort dans plus de 40 % des accidents mortels (la moitié des radars a été mise hors service aux cours de l'année).

Un point détaillé sur la Loi d'Orientation des Mobilités est attendu pour la prochaine réunion du club.

Les participants rappellent l'importance du Cerema dans le rôle de partage des connaissances et de vulgarisation des règles.

Compte-rendu (suite)

Point d'actualité



Mathis Beltrami et Alexis Bacelar (Cerema CE) présentent les nouvelles publications depuis la précédente réunion, notamment :

- les expérimentations en cours ;
- la parution des notes et guides.

Il est rappelé qu'une veille documentaire sur la sécurité des infrastructures est effectuée par le Cerema, disponible via le lien suivant :

www.scoop.it/t/secureite-infrastructure.

Cette veille sera partagée régulièrement à l'ensemble de la communauté.

Présentations entreprises

Suite aux sondages de la communauté des clubs sécurité routière et exploitation en 2016, deux entreprises sont venues présenter des outils innovants à la communauté.



Arnaud Demaison, de la société Logiroad présente les logiciels OD Soft et OD Record. Ces outils d'analyses vidéos permettent de suivre les trajectoires des véhicules sur une zone de 40m (giratoire, section rectiligne, carrefours...) avec 97 % de précision.

Le département du Nord et la Métropole de Lille utilisent ces logiciels afin d'obtenir des matrices origine destination. Ces outils permettent de remplacer des stations de comptage, mais la durée d'autonomie des batteries des caméras est de 20h (rechargeable). Il est précisé qu'actuellement le système ne différencie pas les vélos et les motos et n'effectue pas des mesures de vitesse. Ces développements sont possibles suivant les besoins. L'utilisation de drone est également possible (limité par la réglementation aérienne, la durée de vol...).

Les piétons sont comptabilisés par cet outil, mais il n'est pas possible d'effectuer des comptages lors de grosses manifestations, du type sortie de stade.

Il est précisé que l'analyse des usagers ne s'effectue pas grâce à une analyse de pixel mais grâce à une analyse du gabarit (réseau de neurones).

Des outils de télédétections, de type infra rouge, ne sont pas utilisés pour le logiciel.

La société Logiroad n'a pas vocation à faire des prestations.



Radia Rahmouni et Serge Ribeiro de la société Coros présente leur outil de gestion de patrimoine. Ils effectuent les relevés sur le terrain (signalisation verticale et horizontale), grâce à une tablette, puis ils proposent un diagnostic avec le rendu d'un rapport. Il y a possibilité de sectoriser : par exemple, un département en subdivisions.

Il est indiqué que l'outil peut intégrer d'autres bases de données, mais il n'est pas développé pour effectuer des études. Actuellement, les distances de visibilité ne sont pas intégrées dans l'outil.

L'application est développée sur des outils libres, donc avec l'open data. La partie mobile est disponible sous Android.

Le gestionnaire peut ouvrir des droits et définir des niveaux de consultation pour les agents. La gestion des droits peut être territorialisée.

Compte-rendu (suite)

Points divers

Sujets futurs

- Éclairage
- Pesage en marche
- Arrêts de car
- Outil SCOUT
- Passage piéton hors agglomération (Epicollect, univ. Cambridge)
- Portiques / potences à hauts mats
- intersection / régime de priorité
- Exploitation sous chantier
- Signalisation d'intérêt local – CD 38
- Gestion de crise
- La politique routière départementale, un outil d'aménagement et de mise en cohérence de la voirie départementale
- Transports exceptionnels
- Loi LOM

Journée technique 2020

Le thème de cette journée est à déterminer, pour le second semestre 2020.

Prochaines rencontres du club métier

14/05/20

Se sont déclarés volontaires ou sont pressentis pour la prochaine rencontre les intervenants suivants

Sujet	Intervenant
Vitesses conseillées (suivant avancement) Évaluation 70 km/h conseillé	CD 38 – Frédéric Caille CD 21 – Germinal Garcia
Installation des glissières Raccordement des glissières Musoir endommagé Dispositifs de retenue / dispositifs béton	CEREMA CD 25 – Thierry Chalmeau CD 71
Optimisation des actions : comment faire mieux avec moins d'argent ?	CD
Pris en compte des traversées piétonnes hors agglomération	CD 71
Barrière anti renversement – voie ferrée	CEREMA – Thomas Ojardias
Utilisation du nouveau logiciel Gendarmerie	Préfecture 43
Implantation des piquets faunes	CD 74 – Jean Henriot
Transport exceptionnel	CEREMA CD 71 – Gilles Galland ?
Privatisation de route	CD
La politique routière départementale, un outil d'aménagement et de mise en cohérence de la voirie départementale (particularités locales, routes secondaires, tertiaires)	CD
Éclairage – obligations réglementaires	CEREMA – Paul Verny
Rédaction des mentions sur les panneaux de signalisation directionnelle	CEREMA – PAT SIGNALISATION
Point Modifications IISR	CEREMA – Daniel Lemoine ?
CSA surcharges	CEREMA – Eric Klein